

Viviane TCHUNG-MING et Joel FRANCILLONNE élus Président et Vice-Président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP en Guyane

Dans le cadre de la nouvelle mandature d'Opco EP 2023-2027, après l'installation du nouveau Conseil d'administration, c'est au tour des Commissions Paritaires Régionales (CPR) d'être renouvelées.

Viviane TCHUNG-MING (CDTG-CFDT) et Joel FRANCILLONNE (CPME) deviennent respectivement Président et Vice-Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Guyane. Ils succèdent à Joel Francillonne (CPME) et Jessy Psyche (CFE-CGC), dont le bilan et le travail accompli au cours de la précédente mandature ont été unanimement salués.



Viviane TCHUNG-MING (CDTG-CFDT), Présidente de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Guyane

Titulaire d'un DESS en économie, Viviane TCHUNG-MING exerce dans une collectivité territoriale en Guyane. Syndicaliste depuis plusieurs années, elle est notamment en charge de la formation professionnelle au sein de la CDTG-CFDT.

Joel FRANCILLONNE (CPME), Vice-président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Guyane

Vice-président de la CPME Guyane, Joël FRANCILLONNE a fait des études de Math Sup avant d'entamer une Prépa Agrégation. Titulaire d'une maîtrise en mathématiques et en mécanique des fluides, il possède également un Master II de droit, économie et gestion. Des études qui l'ont amené à devenir dirigeant d'un Groupe dans le domaine de la petite enfance.



Composition de la CPR :

Dix-sept Commissions Paritaires Régionales (CPR) contribuent à l'activité de l'Opco des Entreprises de Proximité, au plus près des 306 bassins d'emploi, dans toutes les régions, y compris en Outre-mer. Depuis leur création en 2021, les CPR jouent pleinement leur rôle d'expérimentation et de déclinaison territoriale des priorités portées par les branches professionnelles et par le Conseil d'administration d'Opco EP. Elles proposent chaque année des **Plans d'Action Régionaux (PAR)** permettant de faire émerger une diversité de projets de terrain.

Placées sous l'autorité du Conseil d'Administration d'Opco EP, **les CPR remplissent plusieurs missions, notamment :**

- **Relayer et garantir la déclinaison des politiques emploi/formation** des branches représentées par Opco EP au plan local et auprès des partenaires institutionnels ;
- **Conforter le rôle essentiel des partenaires sociaux territoriaux** pour répondre aux enjeux territoriaux ;
- **Suivre la réalisation des objectifs** quantitatifs et qualitatifs d'activité, et s'assurer à ce titre de la qualité du service de proximité, en veillant à ce que les entreprises disposent sur tous les territoires d'interlocuteurs proches et/ou identifiables ;
- **Contribuer à l'étude et à la détection des besoins de formation et de qualification dans les territoires ;**
- **Impulser l'expérimentation et l'innovation régionale ;**
- **Développer les partenariats et la recherche de co-financements.**

« Je pense que le travail doit se poursuivre et que celui-ci n'est pas assez mis en exergue sur le territoire étant donné qu'Opco EP est une structure qui est encore jeune. Pour arriver à trouver des postes, notre jeunesse mérite encore de l'information notamment sur le volet de l'alternance. À mon sens, il faut qu'on mette en place des moyens pour un développement plus important en Guyane. Dans cette perspective, il faut y prêter une attention particulière comme ce que l'ancienne présidence avait fait dans l'Est et l'Ouest. Et comme Saint-Laurent-du-Maroni deviendra bientôt la première commune de Guyane, il faut déjà commencer à préparer et à anticiper les choses en termes d'emploi. Car il y a beaucoup de créations d'entreprises. Je vais m'investir réellement afin que les territoires puissent profiter au maximum de tous les dispositifs mis en place par Opco EP. »

Viviane TCHUNG-MING, Présidente de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Guyane

« J'ai toujours pensé que la formation était émancipatrice, et le savoir est l'une de ces rares choses que l'on peut partager sans s'appauvrir : le partage et le savoir sont nécessaires. Ces deux notions sont essentielles pour libérer nos territoires et nos populations qui ont justement besoin de se développer à travers l'information. C'est en tout cas ma perception des choses. Pour développer le territoire, il faut des personnes formées. Je pense que c'est en cela que l'activité d'Opco EP est absolument nécessaire. Par ailleurs, je trouve que la vision locale des choses du côté des CPR, et le fait que celle-ci ne soit pas que nationale, est très importante. »

Joel FRANCILLONNE, Vice-président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Guyane

A propos de l'OPCO des Entreprises de proximité

Né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO, l'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est un des principaux acteurs dans l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

L'Opco EP apporte un appui technique aux 53 branches professionnelles et à l'interprofession de son champ de compétences, couvrant un total de 402 000 entreprises et 3 millions de salariés, en matière de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), de création de certifications professionnelles et de définition des niveaux de prise en charge des contrats en alternance.

Il assure également le financement des dispositifs d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et promotion ou reconversion par l'alternance - « Pro A »). S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations partout en France, y compris dans les départements et régions d'Outre-mer), l'Opco EP accompagne les petites et moyennes entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle au regard des mutations économiques de leur secteur. Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

opcoep.fr

Présidente : Aline Mougenot

Vice-présidente : Céline Schwebel

Directeur général : Arnaud Muret

Contacts presse :

Contact presse Opco EP :

Eloïse Dufour, directrice de la Communication : 06 25 10 07 68 - eloise.dufour@opcoep.fr

Contact presse Agence Diffusis :

Frédéric Vincent : 06 29 27 69 48 - frederic@diffusis.com